

# L'alternance travail-études : UN CONCEPT ÉDUCATIF

## CHAPITRE 1

**L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES SE CARACTÉRISE PAR DES PASSAGES ALTERNÉS ENTRE LES MILIEUX SCOLAIRE ET DU TRAVAIL. ELLE PLACE L'ÉLÈVE AU CENTRE DU PROCESSUS ÉDUCATIF, TOUT EN TENANT COMPTE DE SES BESOINS PARTICULIERS AINSI QUE DE CEUX DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ET DE L'ENTREPRISE.**

L'alternance travail-études permet d'exploiter simultanément deux lieux distincts d'apprentissage, soit le milieu scolaire et le milieu du travail.

Elle constitue une formule éducative, en ce sens qu'elle concerne autant l'approche pédagogique que les moyens d'enseignement. Elle ne désigne pas un programme d'études en particulier, mais constitue une façon possible d'organiser et d'offrir la formation dans un programme d'études donné.

Par l'articulation entre l'établissement scolaire et l'entreprise, l'alternance travail-études place l'élève au centre du processus éducatif et l'amène à exercer un rôle plus significatif dans sa propre démarche de formation. Cette approche lui permet d'effectuer ses apprentissages en conformité avec ses propres objectifs de développement professionnel.

**L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES REPOSE SUR LE TRANSFERT DES APPRENTISSAGES D'UN MILIEU À L'AUTRE. ELLE FAVORISE LA RÉFLEXION SUR LES GESTES PROFESSIONNELS ET MET EN ACTION L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES.**

Plus que de simples allers-retours associant la théorie à l'établissement d'enseignement et la pratique à l'entreprise, le concept éducatif d'alternance travail-études repose sur le transfert des apprentissages dans ces deux lieux.

La démarche en milieu scolaire, d'une part prépare à la formation en milieu de travail et, d'autre part, favorise le transfert des apprentissages dans les activités subséquentes d'enseignement, alors que l'expérience en milieu de travail, d'un côté procure une mise en contexte des apprentissages scolaires et, de l'autre, prépare à l'acquisition de nouveaux apprentissages.

De plus, le parcours scolaire habituel de l'élève dans l'enseignement ordinaire se bonifie, par l'alternance travail-études, d'une expérience individuelle en milieu de travail qui lui permettra de mieux s'intégrer au marché du travail.

Ainsi, le double encadrement procuré par le milieu scolaire et le milieu du travail contribue à l'acquisition des compétences par l'élève.

## **L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES EXIGE LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT QUI REPOSE SUR LA COMPLÉMENTARITÉ DES PARTENAIRES, TOUT EN RESPECTANT LES RÔLES ET LES SPÉCIFICITÉS DE CHACUN D'EUX.**

Le rapprochement déjà amorcé entre les milieux scolaire et du travail a donné lieu à plusieurs types de collaboration, notamment la participation de représentantes et de représentants du monde du travail à la révision des programmes d'études de même qu'à l'élaboration de nouveaux programmes. Cette collaboration assure une meilleure adéquation entre les besoins réels du marché du travail et la détermination des compétences attendues pour l'exercice d'un métier ou d'une profession.

L'alternance travail-études en formation professionnelle et technique pousse encore plus loin le rapprochement entre ces deux milieux.

Le concept éducatif d'alternance travail-études exige la mise en place d'un véritable partenariat entre l'établissement d'enseignement et l'entreprise, qui ne peut se résumer à une simple juxtaposition des deux lieux d'apprentissage. Ce partenariat résulte de la complémentarité de deux milieux qui, a priori, fonctionnent à partir de logiques distinctes, l'une étant éducative, et l'autre, productive.

La notion de partenariat comporte l'idée d'un engagement officiel régi par des mécanismes efficaces de collaboration, fondé sur des rapports égaux et respectueux des valeurs éducatives de l'alternance travail-études.

Elle constitue une forme de collaboration basée sur une volonté de dépasser les formules traditionnelles d'association établies jusqu'ici avec les entreprises, pour se diriger vers des modèles de réciprocité. En effet, bien que l'alternance travail-études se caractérise par des allers-retours entre l'établissement scolaire et l'entreprise, il ne faudrait pas réduire la contribution de chacun des deux milieux à des apports séparés, l'un théorique, à l'intérieur de l'établissement scolaire, l'autre pratique, au sein de l'entreprise.

Par l'expérimentation, la production ou encore, la réflexion sur l'action qu'ils engendrent, les apprentissages réalisés en milieu de travail exercent une influence sur la formation en milieu scolaire et doivent être transférés dans la poursuite du programme d'études.

Ainsi, un certain nombre de conditions s'avèrent essentielles à la mobilisation des acteurs et à la réussite des activités d'alternance travail-études.

### **SUR LE PLAN ÉDUCATIF<sup>1</sup>, UN PROJET D'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES REQUIERT :**

- le positionnement de l'élève au centre du processus d'alternance;
- la collaboration du milieu scolaire (éducatif) et de celui du travail (productif) à la formation;
- le positionnement stratégique de l'établissement en relation avec les valeurs éducatives de l'alternance travail-études;
- l'intégration pédagogique, entre le milieu scolaire et l'entreprise, des apprentissages réalisés par l'élève;
- la formation des acteurs en cause dans ces deux milieux.

### **SUR LE PLAN DE L'ORGANISATION DES MILIEUX SCOLAIRE ET DU TRAVAIL<sup>2</sup>, IL DOIT INCLURE :**

- la reconnaissance des responsabilités et des acteurs en cause;
- l'affectation des ressources humaines, matérielles et financières requises aux activités d'alternance travail-études;
- la mise en place de mécanismes d'adhésion internes et externes;
- des mesures de soutien aux activités d'alternance travail-études dans les deux milieux.

### **L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE FAVORISE L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE L'ÉLÈVE AU MONDE DU TRAVAIL. AINSI, ELLE PROFITE AUTANT À L'ÉLÈVE QU'À L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ET À L'ENTREPRISE.**

En formation professionnelle et technique, la formule éducative de l'alternance travail-études vise les objectifs qui suivent.

### **SUR LE PLAN DE L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES :**

- procurer à l'élève un environnement éducatif enrichi et diversifié favorisant une mise en contexte des compétences dans un milieu de travail réel;
- susciter et soutenir la construction de l'identité professionnelle de l'élève;
- intégrer progressivement l'élève au monde du travail;
- améliorer le niveau de performance de l'élève à son entrée sur le marché du travail.

1 Ces éléments sont expliqués en détail dans le *Guide pédagogique*.

2 Ces éléments sont expliqués en détail dans le *Guide organisationnel*.

**SUR LE PLAN DU RAPPROCHEMENT ENTRE  
LE MILIEU SCOLAIRE ET LE MONDE DU TRAVAIL :**

- accroître la valeur éducative par la mise en commun des ressources propres aux deux milieux;
- établir un véritable partenariat entre le milieu scolaire et le monde du travail;
- rapprocher l'environnement scolaire des réalités du monde du travail;
- contribuer à l'instauration d'une culture de formation dans les entreprises.

Elle comporte de nombreux avantages pour l'ensemble des acteurs concernés.

**POUR L'ÉLÈVE, LA FORMULE EST  
PROFITABLE EN AGISSANT, ENTRE AUTRES, SUR :**

- l'acquisition de compétences en relation avec les réalités du monde du travail;
- l'ajustement de ses représentations dans l'exercice de sa profession;
- l'augmentation de ses aptitudes socioprofessionnelles par rapport à l'emploi;
- la prise en charge de son propre développement professionnel;
- la planification d'une meilleure insertion professionnelle;
- la motivation, la persévérance et la réussite scolaire;
- l'augmentation de ses chances d'obtenir un emploi plus rapidement.

**POUR L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT, IL S'AGIT ÉGALEMENT D'UNE FORMULE PROFITABLE EN FAVORISANT, ENTRE AUTRES :**

- le développement de liens étroits et suivis avec le monde du travail;
- un meilleur arrimage de la formation aux besoins changeants du marché du travail;
- le renforcement de pratiques éducatives traduisant les réalités du monde du travail;
- une mise à jour des compétences professionnelles du personnel enseignant, principalement lorsque celui-ci a la responsabilité de l'encadrement des élèves en entreprise;
- une plus grande ouverture de l'établissement scolaire sur son milieu et un meilleur positionnement en tant que partenaire actif du développement socio-économique et régional.

**ENFIN, CETTE FORMULE PROFITE À L'ENTREPRISE, EN FAVORISANT :**

- le développement de partenariats élargis avec le milieu scolaire;
- l'expression de ses attentes et de ses besoins vis-à-vis du monde de l'éducation;
- la participation au renouvellement des compétences dans son secteur d'activité;
- le partage d'une expertise professionnelle;
- le développement d'une culture de formation dans l'entreprise;
- le développement d'une expérience en formation;
- la constitution d'une banque de candidates et de candidats ayant acquis une certaine expérience de travail au sein de l'entreprise;
- la réduction des coûts de recrutement de la main-d'œuvre;
- la diminution du temps de formation à l'embauche d'élèves formés en alternance travail-études;
- l'expérimentation avec l'établissement scolaire de nouvelles techniques de pointe.